Forum-juridique.net
LE 1er POINT D'ACCÈS GRATUIT AU DROIT

Infirmiere libérale, arret d'activité et paiement carpimko

Par mamzelbulle

Bonjour,

j'ai exercée en libérale jusqu'en 2013 ou j'ai quitté rapidement après avoir été harcelée par mes collègues.
J'avais acheter une part de clientèle , que je n'ai pas pu rembourser totalement(il reste 10 000 euros) et la carpimko qui demande à être payée.
Pour info , en 2013 j'ai déclarée 12000 euros,je n'ai donc pas pu payer les organismes obligatoires.

Je souhaiterais faire une faillite ou une cessation d'activité pour que me dettes pro soient prises en compte. Est il possible ,même après plus d'un an?

La carpimko prélève déjà sur mon salaire (je suis actuellement salariée).Ils ont calculé une deuxième somme fictive (plus de 9000 euros sans m'en avertir) qu'ils ont rajoutés au premier 9000 euros que je leur dois.
et la voiture qui était en leasing qui a été vendu aux enchères et sur laquelle je dois encore plus de 3600 euros.

Suite a ce harcèlement ,j'ai tout lâché et je me remet juste de tout cela. J'ai seulement déclaré mes impôts de 2013,fin mars et j'ai envoyé des courriers auprès de la banque et de la carpimko.
Je n'ai pas vendu ma clientèle ,et je voudrais le faire mais comment me sortir de cette situation?

merci de votre aide.